

Le président

COMMUNIQUÉ DE DÉCISION  
Séance plénière de la Commission nationale du débat public  
Paris le 4 décembre 2024

NOUVELLES SOLLICITATIONS

I. MISSIONS DE CONSEIL OU AVIS METHODOLOGIQUES - ARTICLE L.121-1

**Projet de mise en place d'une convention citoyenne locale dans la commune de Correns (Var-83)** : Mme Séverine CACHOD est désignée pour produire l'avis à caractère méthodologique relatif à la méthodologie de mise en place d'une convention citoyenne locale avec le mandat donné aux citoyennes et citoyens tirés au sort : « Comment poursuivre la démarche de transition de Correns ».

[Consulter la décision](#)

II. SAISINES DE LA CNDP - ARTICLE L.121-8

**Projet de tramway T8 dans l'est de la métropole de Lyon (69)** : il y a lieu d'organiser une concertation préalable sur le projet de tramway T8 dans l'est de la métropole de Lyon. M. Jean-Luc CAMPAGNE et Mme Lucie MAILLARD sont désignés garant et garante de la concertation préalable sur ce projet.

[Consulter la décision](#)

**Projet d'usine de EMME (Electro Mobility Materials Europe - EMME) de conversion de nickel et cobalt pour la production de batteries pour véhicules électriques sur la zone de Grattequina (communes de Parempuyre et Blanquefort) du Grand Port maritime de Bordeaux** : il y a lieu d'organiser une concertation préalable sur ce projet. MM. Richard PASQUET et Jean-Michel THORNARY sont désignés garants de la concertation préalable sur ce projet.

[Consulter la décision](#)

MISSIONS EN COURS

I. CONCERTATIONS PREALABLES

**Projet de production d'hydrogène renouvelable et bas carbone, de e-méthanol et de e-SAF dans la zone industrielle de Rouen (76)**: le dossier de concertation proposé par le maître d'ouvrage est suffisamment complet pour engager la concertation. Les modalités de la concertation sont validées. Cette dernière se déroulera du 13 janvier 2025 au 15 mars 2025.

[Consulter la décision](#)

## II. INFORMATION ET PARTICIPATION DU PUBLIC JUSQU'À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Projet de transports en commun en site propre intégral sur l'agglomération du GRAND-ANNECY (74) :** la Commission nationale constate que le document publié par le Grand Anancy suite au bilan de la concertation préalable a pris en considération, par des réponses argumentées, les questions, arguments et contributions du public, ainsi que les demandes et recommandations formulées par la garante et les garants. Le Grand Anancy a formalisé dans sa délibération du 24 octobre 2024 relative au projet « Réseau Haute Mobilité » sa volonté de poursuivre la mise en œuvre opérationnelle de l'axe 1 avec un BHNS en site propre sur l'intégralité de son parcours, puis il indique qu'il va reconsidérer la réalisation des axes 2 Seynod-Pringy et 3 Gare d'Anancy Epagny Metz-essy. La Commission émet plusieurs recommandations dans son avis.

M. Marc PASCAL est désigné garant chargé de veiller à la bonne information et à la participation du public jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique associée à l'autorisation environnementale de ce projet.

[Consulter la décision](#)

[Consulter l'avis](#)

## III. CONCERTATIONS CONTINUES

**Projets de parcs éoliens flottants en mer Méditerranée (AO6):** la Commission nationale prend acte de la démission de M. Bernard-Henri LORENZI de sa fonction de garant chargé de veiller à la bonne information et à la participation du public jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique sur ce projet et désigne M. Mathias BOURRISSOUX en remplacement et en complément de Mme Laura MICHEL, précédemment désignée à cet effet.

[Consulter la décision](#)

**Projet éolien en mer Méditerranée (AO9):** M. Mathias BOURRISSOUX et Mme Laura MICHEL sont désignés garant et garante des projets d'extension de 500 MW jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique

[Consulter la décision](#)

**Projet éolien au sud de la Bretagne (AO9) :** MM. Jean-Pierre BOMPARD et Marc DI FELICE sont désignés garants du projet de second parc de 500 MW jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique.

[Consulter la décision](#)

**Projet éolien en mer en Sud-Atlantique- projet dit « Oléron » (AO9) :** M. Francis BEAUCIRE et Mme Julie DUMONT sont désignés garant et garante du projet d'extension de 1GW jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique

[Consulter la décision](#)

## QUESTIONS DIVERSES

**Actualisation de la charte d'éthique et de déontologie des présidentes et présidents des commissions particulières des débats publics et de leurs membres et des garantes et des garants**

[Consulter la décision](#)

**Actualisation de la liste nationale des garantes et des garants**

[Consulter la décision](#)